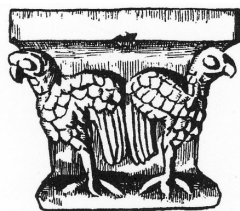


CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES



PRIEURÉ SAINT ÉTIENNE XI^e S.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE



Sommaire :

Éditorial	1
Agenda	2
Nos joies et nos peines	3
Excursion du 18 mai 2013	3
La page des Archives	9
La page des Musées	11
Bibliothèque de Beaune	13
Ma bibliothèque	14
Une route chargée d'histoire	15
Témoignage sur la N6	20
Les sociétés savantes et la Révolution numérique	22

Centre beaunois d'études historiques

Société d'histoire et d'archéologie de Beaune

Association fondée le 21 mai 1851

Association loi de 1901

Président : Michel ROPITEAU.

Secrétaire générale : Irène RACLIN.

Trésorière : Yvette DARCY-BERTULETTI.

Siège social

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Adresse postale

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone : 03.80.22.47.68

Courriel : contact@cbeh.fr

Site Internet : www.cbeh.fr

Permanences :

le mercredi de 16 heures à 18 heures 30

Bulletin trimestriel

(version électronique)

Directeur de la publication :

Michel ROPITEAU.

Responsable de la rédaction :

Irène RACLIN.

Ont participé à ce numéro :

Sonia DOLLINGER

Alain LORTHIOS

Clarisse MEUNIER

Yvonne MOINGEON

Irène RACLIN

Michel ROPITEAU

Christian THEVENOT

ISSN 1778-3828 – Dépôt légal à parution.

Le CBEH-CHVV est très actif

Le CBEH CHVV continue à être très actif. Il a pu mesurer la fidélité des habitants du Pays Beaunois lors du dernier Forum des Associations les 7 et 8 septembre. Notre association est également très présente sur les réseaux sociaux et singulièrement sur TWITTER (voir petit article plus loin).

Mais traditionnellement, en cette période de l'année, c'est la remise des prix qui occupe toute une partie de son attention. Avec la remise du Prix Lucien Perriaux, du Prix Vergnette de Lamotte et du Prix Scolaire.

Cette année le **Prix Lucien Perriaux** sera remis à Catherine Baradel-Vallet, originaire de Fontaine-Française et qui est l'auteure d'une thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne, sous la direction de Jean Rosen, soutenue en 2007. Ses travaux de recherche pour sa thèse sur "Les toitures polychromes en Bourgogne du XIV^e au XX^e siècle" ont produit un livre très heureux «Les Toits polychromes en Bourgogne -Huit siècles d'histoire» paru en 2012 aux Éditions Faton et préfacé par François Patriat. *A noter que le Prix sera remis cette année par Jacques Perriaux qui nous fait l'amitié de se déplacer spécialement à Beaune.*

Le **Prix Vergnette de Lamotte** 2013 récompensera Florian Humbert – docteur en histoire – pour ses recherches ayant trait à l'histoire de la construction contemporaine des normes de qualité et des hiérarchies territoriales de la vigne et du vin, tant au sein de l'espace bourguignon qu'à l'échelle nationale. Ses principaux objets d'étude sont, dans ce cadre, l'INAO et le système des AOC.

Enfin le **Prix Scolaire** viendra encourager la classe du Saint-Cœur de Beaune menée par Carole Thibert (responsable de la vie scolaire et conseillère principale d'éducation) classe qui a travaillé sur l'histoire de la vigne et du vin (classe labellisée UNESCO).

Par ailleurs nous aurons différents rendez-vous qui figurent à l'**AGENDA** suivi avec grande attention par notre fidèle Irène Raclin.

L'avenir du CBEH CHVV se prépare. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement dans le prochain bulletin. Nous vous soumettrons (avant la fin du 1^{er} trimestre 2014) différentes modifications statutaires qui vont venir moderniser l'association mais aussi la réguler. Je remercie, à cet effet, l'équipe si fidèle du Bureau (et de la permanence) qui ne ménage pas sa peine et je fais appel aux bénévoles qui pourraient venir les soutenir.

Enfin le CHVV lui-même va connaître une toute autre étape de son histoire. Un universitaire de grand renom devrait prochainement en prendre la présidence scientifique afin de lui permettre de se projeter dans une trajectoire aussi dynamique que rigoureuse.

Excellent automne à tous et à toutes.

Michel Ropiteau

Agenda

Samedi 26 octobre à 15 h

*Remise des Prix Lucien Perriaux, scolaire et Vergnette de Lamotte
(carton d'invitation joint)*

**Grosse Tour, à côté de la Maison des Associations – Porte Marie de Bourgogne
(Boulevard Perpreuil, ou rue Poterne à Beaune)**

Samedi 16 novembre à 14 h 30

Sortie en voitures particulières pour une visite commentée des monuments de Givry (Saône-et-Loire)
(invitation jointe)

Samedi 7 décembre 2013 à 15 h

Conférence de Françoise VIGNIER, conservateur honoraire du Patrimoine:

« Les châteaux de Bourgogne »

Bibliothèque municipale de Beaune

(conférence à confirmer)

Nous recommandons également la conférence organisée par les **Amis de Marey et des Musées de Beaune** dans le cadre de la Semaine de la Science (du 9 au 13 octobre) :

Samedi 12 octobre 2013 à 16 h



Conférence de Luc JAEKE, adhérent de l'AAMMB :

« 60 millions d'images à la seconde pour explorer l'infiniment petit »

**Salle polyvalente de la Maison des Associations (3^e ét.) – Porte Marie de Bourgogne
(Boulevard Perpreuil, ou rue Poterne à Beaune)**

Nous rappelons qu'un colloque universitaire se tient à **Chagny les 18, 19, 20 octobre 2013**, organisé par le centre de castellologie de Bourgogne et l'UMR 6298 ARTeHiS, au **Château de Bellecroix**, sur le thème : *« L'Eau dans le Château »*

@histoirebeaune

La société fondée dans un désormais lointain XIX^e siècle (21 mai 1851) n'en fait pas moins un malicieux clin d'œil au XXI^e siècle. Vous pouvez la retrouver à tout instant sur TWITTER  compte @histoirebeaune. Créé le 1^{er} mai 2013, le compte a produit 3 500 tweets de 140 caractères chacun....et compte pas moins de 850 followers (abonnés gratuits) et nous devrions atteindre les 1000 vers la cérémonie de remise des Prix le 26 octobre. Nous twittons sur l'histoire locale, l'histoire régionale, l'histoire nationale, la géo-histoire, l'archéologie, les célébrités bourguignonnes, et naturellement sur l'histoire de la vigne et du vin qui nous amènent plus de 100 followers (négociants et domaines de la région). Si vous venez nous rejoindre. N'oubliez pas non plus le compte TWITTER  des Archives municipales de Beaune @ArchivesBeaune très actif lui aussi.

A noter avec un brin de fierté que @histoirebeaune est le plus important compte de société savante historique en France.

Le Président

Nos joies et nos peines

Toutes nos félicitations à Monsieur et Madame Jean-François Bligny – Jean-François est président de la prestigieuse Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur-en-Auxois – ils viennent d'accueillir dans leur belle famille **Gaspard Bligny** (le 2 septembre).

Notre ami (dont l'érudition est bien connue) nous fait malicieusement remarquer qu'il y a dans sa filiation un Gaspard Bligny né en 1707, 10 générations avant ! Il cultivait de la vigne dans le coteau de Bouton, commune de Sully (71).

Michel Ropiteau

Un de nos sociétaires qui rend volontiers service à notre équipe, Yannick Bonvalot, a perdu sa maman, **Marie BONVALOT** le 4 juillet 2013, à l'âge de 89 ans. Nous adressons au couple Claude et Yannick Bonvalot, des adhérents toujours prêts à s'investir dans notre association, nos sincères condoléances.

Notre fidèle adhérente Mme Marie-Renée Pytel a eu la grande douleur de perdre son fils aîné **Tanguy PYTEL** le 24 juillet 2013 à l'âge de 52 ans. Nous nous inclinons avec une profonde compassion devant son chagrin.

Notre adhérente **Mme Nicole REY** est décédée le 7 août 2013 à l'âge de 83 ans. C'était une fidèle Dijonnaise qui avait été professeur d'anglais puis directrice du CES de Nuits-Saint-Georges. Elle était restée longtemps active au profit d'échanges avec l'Angleterre. Son époux qu'elle avait perdu depuis quelques années, avait dirigé l'École de Commerce de Dijon avant de devenir principal du CES Rameau à Dijon. Au cours de leur retraite, le couple a volontiers participé aux activités que nous proposons.

Nous exprimons nos condoléances très attristées à la famille.

Irène Raclin

Compte rendu de l'excursion annuelle du 18 mai 2013

Des nouveautés dans le patrimoine de l'Auxois

Les nombreux ponts du mois de mai 2013 ont augmenté la difficulté pour proposer une date propice pour notre excursion annuelle. Cependant, pour ce samedi, veille de Pentecôte, nous avons tout de même réussi à rassembler 33 participants au voyage en Auxois, grâce à la coopération de nos habitués qui ont amené des amis du Beaunois ou du Dijonnais, prêts à partager un même intérêt pour les nouveautés apparus dans notre patrimoine régional, et former un groupe motivé et chaleureux... Certes, le MuséoParc nous avait imposé un départ fort matinal, mais tous ont apprécié ensuite l'avantage de bénéficier d'un

espace pour ainsi dire réservé à notre groupe à l'ouverture du Centre d'Interprétation, en compagnie d'une guide passionnante.

D'emblée, cette dernière a défini la vocation du MuséoParc ouvert depuis mars 2012 à l'initiative du Conseil général de la Côte d'Or : il s'agit d'un concept nouveau fondé essentiellement sur des reconstitutions pour créer des scénographies évocatrices de la célèbre bataille, replacée dans son contexte historique et géographique. Déjà par son architecture transparente et de forme circulaire, le Centre d'Interprétation invite le visiteur à ressentir quelque peu la sensation d'enfermement des assiégés tout en partageant dans le rapport au paysage les préoccupations des assiégeants soucieux de réussir cette fois leurs opérations militaires, forts de l'expérience désastreuse connue à Gergovie. L'architecte Bernard Tschumi, d'origine suisse, avait déjà construit un musée pour l'Acropole ; ici, les parois de verre habillées de poutres en bois suggèrent l'importance de ce dernier matériau dans les constructions gauloises, y compris dans le murus gallicus. Le parcours du visiteur au premier étage du Centre d'Interprétation lui permet de s'attarder devant des panneaux très expressifs et des vitrines contenant des objets reconstitués, notamment des armes présentées à côté de vestiges érodés trouvés dans le sol. Pour finir, un film fait revivre l'ambiance du terrible siège dont l'issue tragique, à la fin de l'été 52 avant J.C., a conduit à la victoire finale des Romains. Si cette date fatidique ne fait aucun doute, les imprécisions dans la géographie évoquée par Jules César dans ses « Commentaires de la Guerre des Gaules » ont donné lieu à des interprétations discutables.



Dans le Centre d'Interprétation reconstitution des guerriers gaulois (reconnaisables à leurs braies) affrontant les légionnaires romains.

(Cliché de l'auteur)

C'est dans le bus à l'aller que j'avais exposé la controverse sur la localisation de la bataille d'Alésia, en m'appuyant sur les articles publiés par Claude Grapin, conservateur du MuséoParc¹ : dans un hors-série d'Archéologia, il présente en effet les diverses hypothèses qui se sont succédé et dont certaines sont toujours alimentées par des campagnes médiatiques... Notons que ces localisations plus ou moins fantaisistes, semble-t-il, s'appuient généralement sur l'exploitation toponymique, sur une topographie offrant des similitudes avec le texte imprécis de Jules César et, souvent même, sur des vestiges archéologiques supposés être contemporains des faits historiques. Pourtant, la tradition semble bien avoir situé le siège d'Alésia à Alise-Sainte-Reine, si on se réfère au plus ancien texte connu qui y fait allusion : il s'agit d'un texte écrit au IXe siècle par le moine Héri de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Cela n'a pas empêché une hypothèse surprenante d'apparaître dès la fin du XVIIe siècle, fondée sur le rapprochement toponymique entre Alésia et Alès, dans le Gard !... Mais c'est surtout au milieu du XIXe siècle que s'est élevée une controverse, très nourrie d'arguments plus spécieux les uns que les autres, sur l'identification du site. Une première Alésia franc-comtoise fut proposée en 1855 avec Alaise, localité située dans le Doubs au sud de Besançon. Cependant, les érudits locaux avaient si bien étoffé leur thèse que Napoléon III avait un moment hésité entre Alise-Sainte-Reine et Alaise avant que sa campagne de fouilles, entreprise dès 1860, ne lui apportât par de nombreuses trouvailles archéologiques, la confirmation de la localisation bourguignonne de la célèbre bataille. Si d'autres hypothèses se sont élevées dans cette deuxième moitié du XIXe siècle (Izernore, en Savoie en 1857, Novalaise, dans l'Ain en 1866), l'intérêt porté à la localisation de la célèbre bataille est retombé après la chute du Second Empire. Mais au début du XXe siècle, lorsque la Société des Sciences de Semur-en-Auxois conduit des recherches sur son site d'Alésia, de nouvelles rivales sont apparues : Veyre-Monton (Puy-de-Dôme, 1903), Aluze (Saône-et-Loire, 1906), puis, bien plus tard, Salins-les-Bains (Jura, 1954), Guillon (Yonne, 1984)..., et d'autres encore !



*En descendant les marches du Centre d'Interprétation
on voit une évocation simplifiée du camp romain et des lignes d'investissement du Mont Auxois.*

(Cliché de l'auteur)

¹ Archéologia, hors-série N° 14, *MuséoParc Alésia*, avril 2012, Ed. Faton

A partir de 1960, c'est surtout le Jura qui continue à entretenir le débat avec le site de Chaux des Crotenay-Syam, parfois à grand renfort d'articles médiatiques ! Il est vrai que le site décrit par Jules César se prête à des interprétations hasardeuses avec les particularités suivantes : un oppidum sous lequel coulent deux rivières (à Alésia, il s'agit de l'Oze et de l'Ozerain), et devant l'oppidum, une plaine d'environ 5 km 500.... Cependant, lequel des sites proposés livre les traces des lignes romaines d'investissement autour de l'oppidum gaulois ? Aujourd'hui, grâce à la photographie aérienne la plus performante, une nouvelle lecture du site du Mont-Auxois s'offre aux archéologues. Toujours selon Claude Grapin, grâce à un balayage par laser on peut désormais deviner, même sous une épaisse couverture végétale, les traces de la contrevallation qui s'opposait à la sortie des assiégés, celles de profonds fossés qui avaient probablement été mis en eau, et celles de la circonvallation qui barrait l'accès du camp romain à l'armée de secours des Gaulois. En plus des nombreuses trouvailles nouvelles et d'un approfondissement des anciennes qui confirment largement la localisation de la très grande bataille sur le site de l'Auxois, les dernières techniques de l'archéologie ont permis que ce dernier soit désormais reconnu par le monde des archéologues français et étrangers comme celui en faveur duquel le sol se révèle le plus convaincant. En attendant le redéploiement des nombreux témoignages tirés des fouilles dès le XIXe siècle, dans un nouveau musée qui les mettra en valeur sur les pentes du Mont-Auxois, les remarquables progrès scientifiques s'imposent en nous invitant à profiter au mieux du Centre d'Interprétation établi sur les lieux mêmes des opérations militaires.

*

Après un bon déjeuner arrosé de vins locaux, très apprécié dans le restaurant même du Centre d'Interprétation, nous nous sommes rendus à Semur-en-Auxois où nous accueillait Jean-François Bligny, Président de la Société des Sciences, pour nous dévoiler l'évolution des remparts dans la capitale de l'Auxois qui doit son nom aux murailles très anciennes élevées sur un site naturellement protégé : « senemuro castrum » désignait en latin la petite citadelle qui occupait à l'origine l'éperon granitique ayant résisté à l'érosion de l'Armançon. La cité est alors juchée sur un promontoire qui s'inscrit dans une boucle presque fermée de la rivière : on compte seulement 80 mètres environ, entre les deux endroits les plus rapprochés de cet isthme escarpé. La ville n'était donc attaquable que par le plateau autour duquel s'ouvre le méandre, d'où l'installation ultérieure de ce côté, des portes défendues en profondeur comme la Porte de Sauvigny (XVe siècle) qui charme encore le voyageur arrivant de la direction des Laumes par la Promenade du Cours. Dès le milieu du XIVe siècle les ducs de Bourgogne avaient pris la précaution de renforcer l'isthme en édifiant le « Donjon » à vocation purement militaire avec ses quatre tours rondes. Ces dernières étaient reliées par de hautes murailles jusqu'à ce que Henri IV fit démanteler la cité en 1606 : la démolition des murailles a donc fragilisé les tours, surtout celle de l'Orle d'Or, une des pièces maîtresses des remparts, car elle verrouillait l'entrée de la ville avant la construction du Pont Joly en 1786. Lorsque l'on traverse ce dernier, on voit encore bien la longue lézarde qui explique que la tour ait dû être talutée, mais on distingue à peine le haut de l'arche par laquelle on entrait dans la ville en venant de Montbard ou de Saulieu.

Si on pénètre dans la Tour de l'Orle d'Or, siège de la Société des Sciences de Semur, on peut maintenant descendre dans ses substructions nouvellement restaurées : on découvre alors les pavés de l'ancienne rue qui conduisait dans la ville. Celle-ci est toujours dominée par sa collégiale gothique du XIIIe siècle, tandis que la zone la plus anciennement fortifiée où s'élevait le château se termine par la séduisante

Promenade des Remparts d'où le regard plonge sur le spectaculaire méandre de l'Armançon. Des hôtels aristocratiques se sont concentrés sur ce site particulièrement beau, près de l'hôpital qui avait été lui-même une ancienne résidence de noble. Du haut des étages fraîchement réorganisés du siège de la Société des Sciences, grâce à l'indemnité coquette perçue pour la cession du site d'Alésia au Conseil Général de la Côte d'Or, nous jouissons d'une vue privilégiée sur les toitures vénérables de la vieille cité. Mais il a fallu bientôt nous arracher à la poésie de l'architecture et du paysage car nous étions attendus en fin d'après-midi à Saint-Thibault pour une visite approfondie du sanctuaire également fraîchement restauré : son étrange silhouette ne manque pas de surprendre dans le paysage pastoral de l'Auxois, par une abside aussi imposante que celle d'une cathédrale gothique, aujourd'hui en total contraste avec la nef très modeste qu'un petit clocher signale à peine ! D'emblée nous étions intrigués par l'histoire du lieu à laquelle M. Maurice Léchenault, Président des Amis de Saint-Thibault, allait nous intéresser pendant une heure et demie.



Dans la substruction de la Tour de l'Orle d'Or on distingue l'arche (aujourd'hui murée) sous laquelle on pénètre dans la cité, et même les pavés de la rue tout en bas. (Cliché de l'auteur)

Foudroyée dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la grandiose nef gothique fut reconstruite au milieu du XVIII^e dans des proportions bien plus humbles, en s'effaçant devant le prestige de l'ancienne église prieurale. Celle-ci avait été édifée avec l'aide de mécénats seigneuriaux à partir du XIII^e siècle au profit du prieuré bénédictin qui accueillit au XIV^e siècle les reliques de Saint-Thibault, d'abord vénérées dans l'église du village. L'étonnante châsse que nous découvrîmes dans la chapelle Saint-Gilles témoigne encore de la vitalité des pèlerinages qui ont enrichi les moines pendant des siècles. Près d'elle venaient se recueillir les pèlerins de Sainte-Reine et les nombreux malades qui se glissaient sous le grand coffre en bois surélevé par des pieds. Ce vestige du XIV^e ou XV^e siècle a conservé sa peinture du XVII^e siècle, mais son bois vermoulu est déchiqueté par endroits par des pèlerins avides d'un talisman qui pourrait leur assurer guérison et protection. Si nous retournons dans le chœur du sanctuaire, nous sommes étonnés par la transparence de son architecture : le gothique rayonnant présentant un triforium double offre de hautes lancettes derrière de fines colonnettes, comme pour transformer ce chœur en un reliquaire géant plus ou moins inspiré dans sa structure architecturale de la Sainte-Chapelle. Mais ici, c'est la polychromie d'un retable sculpté au XIV^e siècle qui est mise en vedette au-dessus du maître autel, pour raconter la vie de Saint-Thibault sous une custode sculpté encore en place depuis le XVI^e siècle.



La châsse de St Thibault (XIV^e ou XV^e siècle) dans la chapelle St Gilles du sanctuaire (cliché de l'auteur).

En plus du riche mobilier de l'ancien sanctuaire bénédictin, on remarque une Vierge à l'Enfant provenant sans doute de l'ancienne église paroissiale : datant du XIII^e siècle, avec son drapé stylisé, elle est d'une expression plus naïve que la Vierge dite « à l'Oiseau », qui porte l'Enfant avec le geste naturel, à « déhanché » si typique du XIV^e siècle, qui fut commandée par les moines. Les deux sont de fort belle facture, l'une peut-être plus attachante par son expression maternelle, l'autre plus séduisante par l'élégance de son drapé fluide. A l'extérieur du monument, on est surtout frappé par la maîtrise des sculptures du portail latéral du XIII^e siècle, qui présente dans son tympan un couronnement de la Vierge. Les figures des piedroits et du trumeau sont particulièrement accomplies avec leur expression authentique du corps et du visage. On ne manque pas d'être surpris en voyant figurés dans les niches des personnages inspirés de la vie de Saint-Thibault comme sa mère en costume de châtelaine médiévale, ou son frère Gauthier en chevalier à barbe rousse. Mais on emporte surtout le souvenir du visage de Saint-Thibault qui exprime pleinement la spiritualité séduisante si propre à la grande sculpture gothique. C'est donc avec cette image merveilleuse de sérénité que nous quittâmes le village, pour un retour imminent à Beaune, et légèrement différé pour nos fidèles amis Dijonnais.

La pluie s'était installée durablement pendant que nous visitons l'église, comme si le temps humide de ce mois de mai 2013, avait bien voulu s'adapter au programme de notre journée, en nous permettant de voir les extérieurs dans de meilleures conditions : il ne faut désespérer de rien, et toujours compter sur sa chance !...

Irène Raclin

La page des Archives municipales de Beaune

Le centenaire du Monument Marey

A l'occasion du centenaire de l'érection du monument Marey, les Archives municipales et le Musée des Beaux-Arts de Beaune s'associent pour rendre hommage à cette grande figure scientifique dont notre ville a l'honneur d'être le berceau.

C'est seulement 4 ans après la mort de Marey à Paris le 13 mai 1904 qu'un Comité d'action du Monument Marey voit le jour sous l'égide du Principal du Collège Monge Auguste Dubois au début de l'année 1908. Le Comité agit en lien étroit avec la Mairie de BEAUNE qui, dès décembre 1907, offre un terrain et une somme de mille francs pour le monument².

Toutefois, afin de pouvoir recueillir la somme nécessaire à l'érection d'un édifice à la gloire de l'enfant du pays, le Comité de Beaune lance une vaste souscription publique auprès des Beaunois mais aussi du monde scientifique et médical dans son ensemble. Le bulletin de souscription insiste sur l'apport de Marey à de nombreux domaines scientifiques, évoquant bien sûr sa méthode graphique, son chronophotographe « *qui, légèrement transformé, est devenu le populaire Cinématographe*³ » mais aussi ses études sur le cœur et la circulation du sang ou encore ses observations du vol des oiseaux qui ont influencé les principes de l'aviation.

² Archives municipales de Beaune, 1 M 35, lettre de remerciements d'Auguste Dubois au Maire de Beaune, 9 janvier 1908.

³ Archives municipales de Beaune, 1 M 35, souscription publique du Monument Etienne-Jules Marey.

L'érection du Monument a pris du temps, sans doute bien plus que ne l'escomptait le Comité. En effet, le monument beaunois doit faire face à la concurrence de la souscription parisienne pour le monument de la capitale comme l'exprime le président de l'Association internationale de l'Institut Marey Hugo Kronecker dans sa lettre à Auguste Dubois : « *vous m'avez adressé une circulaire sollicitant les souscriptions en faveur du Monument Jules Marey à Beaune. J'avais consenti de faire partie du Comité de Patronage du monument Marey à Beaune après que le Monument Marey au Parc des Princes à Boulogne devant l'Institut Marey sera érigé ou du moins garanti. Vous savez que ce n'est pas le cas. Par votre concurrence, vous compromettez les deux entreprises (...)*⁴ »

Cette critique n'empêche pas Dubois de poursuivre son entreprise et d'activer tous les réseaux possibles à commencer par celui des anciens élèves du Collège Monge, lieu où Marey fit ses études. Dubois mobilise aussi les scientifiques, les médecins à l'échelle nationale mais aussi toutes les notabilités beaunoises, du maire Jacques Vincent à l'auguste Félix Ziem dont le nom apparaît parmi les souscripteurs aux côtés de celui de Maurice Emmanuel, beaunois d'adoption. La ténacité d'Auguste Dubois s'avère payante puisqu'il reçoit de nombreux dons, parmi lesquels on peut noter celui de la société d'Auguste et Louis Lumière qui envoie une somme de 100 F. pour le monument beaunois⁵. Afin de compléter sa collecte de fonds, le Comité édite également une brochure : *Etienne-Jules Marey, notice publiée sous les auspices du Comité formé pour l'érection à Beaune d'un monument à la mémoire de notre savant concitoyen*. La notice, publiée sous les presses de l'imprimerie beaunoise d'Henri Lambert, est en vente et permet de prendre connaissance très rapidement de l'œuvre de Marey.

Si le principe est acté depuis 1908, le monument verra le jour seulement en 1913. Entre temps, des débats ont lieu sur le choix de l'emplacement. Le Comité souhaite un lieu central et émet, dans un premier temps en juin 1910, son vœu de le voir ériger place Saint-Etienne – actuelle place Ziem – « *en raison de la position centrale de ladite place et du fond gracieux que forme le pignon de l'Ecole des Filles*⁶. » Pourtant, quelques mois plus tard, le Comité revient sur sa décision et demande l'érection du monument sur la Place Saint-Martin « *se rangeant, pour des raisons de proportions et d'esthétique, à l'avis de M. le sculpteur Henri Bouchard (...)*⁷ »

Entre temps, en effet, la ville de Beaune et le Comité Marey ont organisé un concours. Plusieurs artistes élaborent maquettes et croquis. Les œuvres sont exposées dans la salle du Musée à l'hôtel de Ville. Les membres du Comité invitent des personnes qualifiées à choisir. Il s'agit de Charles Masson, beaunois d'origine et à l'époque conservateur adjoint du Musée du Luxembourg, d'Alexandre Sandier, directeur des travaux d'art à la Manufacture de Sèvres et d'E. Bouteillier, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon. Le projet « Duplex », œuvre du sculpteur Henri Bouchard et de l'architecte R.J. Jardel, emporte l'adhésion du jury⁸. Ce choix fait l'objet d'une contestation de la part du sculpteur beaunois Fraisse qui estimait que la réalisation du monument devait lui revenir en tant que concitoyen de Marey⁹.

Une fois le choix de l'emplacement et des artistes effectué, restait à réaliser le monument puis à l'inaugurer, ce qui ne fut pas une mince affaire là encore. En effet, l'inauguration avait été fixée dans un premier temps en octobre 1911 mais aucun membre du gouvernement ne peut se déplacer en raison de la proximité des élections sénatoriales. C'est finalement le 31 août 1913 que l'inauguration du monument a lieu en présence du ministre des Finances, Charles Dumont.

Ce sont toutes ces péripéties que se propose d'aborder l'exposition qui aura lieu aux Archives municipales de Beaune pour le centenaire du Monument Marey du samedi 14 septembre au 31 décembre dans la salle de lecture au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. L'exposition mettra notamment l'accent sur les hommes qui ont œuvré autour d'Auguste Dubois pour que ce monument puisse voir le jour mais aussi

⁴ Musée Marey, 74.5.41.28, lettre d'Hugo Kronecker à Auguste Dubois, 14 février 1909

⁵ Musée Marey, 74.5.42.4, lettre de la Société A. Lumière et ses fils à Auguste Dubois, 2 septembre 1910

⁶ Archives municipales de Beaune, 1 M 35, lettre d'Auguste Dubois au maire de Beaune, 10 juin 1910. L'école des Filles, ancien couvent des Carmélites est aujourd'hui la Chapelle Saint-Etienne, lieu d'expositions.

⁷ Archives municipales de Beaune, 1 M 35, lettre d'Auguste Dubois au maire de Beaune, 15 décembre 1910. La place Saint-Martin porte aujourd'hui le nom de place Marey.

⁸ Archives municipales de Beaune, 1 M 35, rapport du jury au président du Comité Marey pour le choix du monument, 15 mai 1910.

⁹ Archives municipales de Beaune, 1 M 35, lettre de Fraisse au conseil municipal de Beaune, 15 juin 1910.

sur les débats autour du monument et des artistes qui en sont les auteurs. Un rappel aura également lieu au Musée des Beaux-Arts.

Les Archives municipales sont évidemment intéressées par tout document, photographies, cartes postales ou reproductions sur ce sujet. Pour tout renseignement : archives@mairie-beaune.fr, 03 80 24 56 83.

Sonia Dollinger

La page des Musées de Beaune

Musée des Beaux-arts

Beaune

CONFÉRENCE
Judi 28 octobre 2013 – 18h30
Les stèles funéraires et votives gallo-romaines

Porte Marie de Bourgogne
6 Boulevard Perpreuil,
Beaune.

Entrée libre.
Dans la limite des places
disponibles.

**Stèle funéraire gallo-romaine,
Forgeron**

Haut-relief en calcaire tendre.
II^e siècle ap. J.C.
Trouvée à Quincey ou aux Bolards,
au sud-ouest de Nuits-Saint-Georges.
Don de la Société d'Histoire et
d'Archéologie de Beaune (SHAB) en 1857.
© J.-C. Couval



Une fois de plus, le musée des Beaux-Arts a le plaisir d'organiser une conférence autour de ses collections et plus précisément sur les stèles gallo-romaines qu'il conserve et dont une partie est présentée dans l'allée menant au musée. Cette manifestation sera animée par Cathy Ancillon, guide au musée et doctorante en Histoire antique.

L'étude et la compréhension des monuments funéraires gallo-romains sont parfois difficiles à aborder car il y a divers facteurs (politiques, sociaux, économiques et religieux) qui entraînent des différences de rites et de monuments, suivant les périodes et les zones géographiques traitées.

Cette conférence est l'occasion de nous interroger sur la position des Gaulois face à la mort et aussi face à la religion. L'intervenante s'attardera à expliquer la place et le rôle que ces stèles ont à l'époque gallo-romaine en Bourgogne.

Les stèles gallo-romaines sont des représentations du voyage vers l'au-delà de l'âme du défunt à travers différents symboles et mettent en avant l'importance pour les vivants d'honorer les morts. Ces monuments exceptionnels, familiaux ou corporatifs, révèlent des tailles et des formes différentes et peuvent être regroupés ou dispersés. Véritables dédicaces aux morts, ces stèles représentent la plupart du temps la figure humaine évoquant le défunt, son âge et son métier. Vecteurs du statut social du mort, elles soulignent l'importance ou non de la personne inhumée. C'est pour cette raison que nous rencontrons des stèles à l'allure modeste alors que d'autres atteignent plusieurs mètres de haut.

Elles sont exécutées par de simples artisans mais néanmoins artistes qui cherchent à révéler une véritable individualisation de la personne décédée et réalisent de singuliers portraits en pied à sa mémoire.

Ces monuments comportent donc une multitude d'informations, dont la richesse surprenante nous renseigne sur la vie quotidienne des Gallo-romains, en mettant en évidence les objets, les costumes, les coiffures de l'époque, qui sont autant d'éléments donnant sens à la stèle mais aussi au défunt représenté. On peut y observer un homme tenant une pièce d'étoffe, une femme tenant un gobelet ou un miroir, des personnes aux coiffures particulières...

Cependant, et c'est ce qui fait toute la difficulté de compréhension des stèles funéraires, il n'est pas toujours facile d'identifier les objets représentés et la fonction occupée par le personnage. Les interprétations possibles sont alors multiples.

Hommages des vivants aux défunts, les stèles évoquent également les rapports affectifs qui existent et qui perdurent entre le défunt et celui qui reste.

Outre le fait d'honorer la mémoire des morts, les stèles peuvent aussi avoir une fonction votive. En effet, la religion gallo-romaine, religion polythéiste née de la fusion entre la religion romaine et les cultes des divinités gauloises, va tirer son intérêt de cette acculturation.

Les stèles sont par conséquent le moyen pour les Gallo-romains d'exprimer leur religion à travers des représentations de divinités qu'ils vénèrent et qui sont issues de différentes cultures religieuses. Ce syncrétisme religieux s'anime grâce à ces monuments votifs.

Ainsi, la conférence permettra une meilleure connaissance de deux types de stèles : les stèles à caractère funéraire et celles de type votif.

Service des Musées de Beaune

La page de la Bibliothèque Gaspard Monge

**EXPOSITION
LE LIVRE À LA LETTRE ; L'EMPREINTE DE THIERRY BOUCHARD
BIBLIOTHÈQUE GASPARD MONGE
DU 12 SEPTEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 2013**

**THIERRY BOUCHARD ET LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE GASPARD
MONGE**

La bibliothèque Gaspard Monge renferme dans sa réserve¹⁰ de bibliophilie contemporaine des ouvrages remarquables, rares et précieux par leurs formes et contenus, édités par Thierry Bouchard.

C'est Bernadette Blandin, conservatrice de la bibliothèque Gaspard Monge jusqu'en 2005, bibliophile, passionnée du livre sous toutes ses formes, très proche des milieux artistiques qui est à l'origine de l'acquisition de ces précieuses collections constituant un fonds riche d'une vingtaine d'ouvrages. Dès les années 1980 elle porte une attention toute particulière aux éditeurs, poètes et artistes du territoire beaunois.

C'est ainsi qu'elle repère immédiatement le talent de Thierry Bouchard, imprimeur –typographe né à Beaune et résidant à Losne. Parmi toute sa production elle choisit les recueils dont les auteurs et les artistes sont bourguignons ou ont un lien particulier avec la ville de Beaune. On y trouve, entre autres, des livres avec des textes de Pascal Commère, Christian Caillies, avec des peintures de Patrice Corbin, le graveur Claude Faivre sur des textes de Jean-Baptiste Lysland, François Lallier, Christian Sapin...

Une large place est faite à Petr Herel, artiste-graveur, australien né en Tchécoslovaquie, diplômé de l'École Supérieure de Prague, qui réside à Beaune, occupe un atelier rue Paradis de 1977 à 1978, et fréquente assidûment la bibliothèque à cette période. Petr Herel et Thierry Bouchard se rencontrent, se découvrent des passions littéraires et artistiques communes. Ils décident donc de réaliser des livres ensemble. On retrouve ainsi treize ouvrages de Petr Herel édités par Thierry Bouchard dans les collections de la bibliothèque.

Dans le cadre d'une charte culturelle signée entre le ministère de la Culture et la ville de Beaune pour 1987-1988, une exposition valorisant le patrimoine vivant est organisée autour de la création des livres de bibliophilie contemporaine.

¹⁰ Réserve : dans une bibliothèque désigne l'ensemble des livres précieux et rares rangés dans un espace de conservation fermé au public et qui ne sont communiqués que dans certaines conditions.

A cette occasion une exposition mettant à l'honneur les livres de Petr Herel édités par Thierry Bouchard est organisée en janvier février 1988 à la bibliothèque de Beaune. Elle fait l'objet d'un catalogue toujours consultable.

Cette même exposition sera présentée à l'Ambassade d'Australie à Paris et montée en parallèle fin 1988 à la National Library de Canberra.

Cette politique d'enrichissement des collections de bibliophilie se poursuit et des expositions valorisant les créateurs contemporains sont organisées en 1986 autour de Claude Faivre et à en 1990 autour de Patrice Corbin et de Jean-Edouard Ausburger.

En 2011, Jean Lelioux, président de la Compagnie des pharmaciens bibliophiles, offre à la bibliothèque Gaspard Monge un exemplaire d'*Une île au loin*, texte de Michel Déon enrichi de gravures de Georges Ball, complétant ainsi la collection de livres de bibliophilie édités par Thierry Bouchard.

Ces ouvrages remarquables font l'objet de l'exposition *Le livre à la lettre : l'empreinte de Thierry Bouchard* qui se tient à la Bibliothèque du 12 septembre au 7 décembre 2013. Amanda Wärrff en est la co-commissaire.

Clarisse Meunier,

Responsable de la Vie littéraire et des Fonds patrimoniaux, Bibliothèque Gaspard Monge

Ma bibliothèque

Roger-Paul DUBRION a offert au CBEH son livre : « **Vignes, Vignobles et Vins de France/voyages œnologiques** ».

Une dédicace manuscrite rend hommage à la mémoire de Georges CHEVAILLIER et de Jean SALAT sans oublier « tous ceux qui se dévouent pour faire vivre durablement le CBEH et le CHVV »

Le livre est une synthèse des connaissances sur la vigne et le vin qui apportera une base de savoirs solides et rigoureux à l'étudiant en viticulture et en œnologie ou en toute autre science périphérique : œnotourisme, journalisme ...

A l'amateur éclairé il apportera une solide culture d'« honnête homme » qui lui permettra, à tout moment de lire le paysage viticole qu'il a sous les yeux, d'apprécier les vins qui lui sont présentés en cave et d'assimiler les informations plus exhaustives du professionnel qui l'accueille.

L'acquisition des connaissances se fait sous la forme d'un voyage initiatique en 3 étapes au cours duquel l'auteur nous délivre avec calme, clarté et selon une méthode rigoureuse, qui aide à assimiler et à mémoriser, tout ce qu'il faut savoir sur le monde viti-vinicole. Cette méthode, le lecteur pourra s'en servir pour ajouter les découvertes ultérieures qu'il aura faites lui-même et qu'il aura notées au passage dans les pages libres qui lui sont laissées dans le livre à cette intention.

- une première étape initie à l'histoire de la vigne, à la botanique, à l'origine de sa culture il y a 8 000 ans en Mésopotamie, à son extension jusqu'à ce qui allait devenir la France, à la connaissance des cépages, des conditions de culture : climats, sols, rôle des hommes.

- une deuxième étape fait découvrir les vignobles et les vins français : localisation géographique, le rôle du climat, les sols, les cépages, les appellations et les principaux caractères des vins.

- une troisième étape apprend à déguster les vins à partir de l'observation de leurs caractéristiques : couleurs, arômes, saveurs ...

Les illustrations de Gaétan NOCQ préparent, mieux que ne peuvent le faire les photos, aux émotions ressenties devant les paysages, dans l'atmosphère des caves, au cours des partages liés à la dégustation.

- dans un dernier chapitre original, l'auteur aide l'amateur à trouver le vin qu'il aime indépendamment de la renommée du vignoble ou de l'étiquette : le goût naturel porte vers un vin rouge complexe et soyeux, plus corsé, parfois épicé, aux tanins souples, le livre vous propose une liste des régions et des cépages qui répondront à cette attente.

On l'aura compris, un livre indispensable à acheter ou à offrir.

Alain Lorthios

Une route chargée d'histoire entre Saulieu et Chagny

Voies qui ont précédé la RN6

La communication préoccupait déjà nos lointains ancêtres. Jules César nous signale au Livre VI de ses *Commentaires* que les Gaulois transmettaient les nouvelles par un système de relais oraux : ce qui s'était passé à Orléans au lever du soleil était connu en Auvergne le soir même. Les Romains établirent un remarquable réseau routier. Mais en Bourgogne tout fut ajusté sur Autun, une ville créée ex nihilo par les Romains, et d'où rayonnaient plusieurs routes, avec de nombreux relais routiers où l'on pouvait se reposer, s'alimenter, changer de chevaux, voire honorer l'hôtesse ou une servante.

Un très ancien chemin, ancêtre de la N6, utilisait la voie de la Cozanne ou celle par Saint-Aubin pour emprunter la voie naturelle de la combe qui menait aux Chaumes d'Auvenay. Ce tracé direct entre Chalon et Saulieu faisait gagner dix kilomètres aux colporteurs de l'étain, entre autres, et leur évitait de passer par Autun. Le cortège de la translation de Saint-Eusèbe (871-874) l'emprunta également, de même que celui de la translation de Saint-Germain. Plus tard, ce n'est pas par hasard que les hospitaliers de Saint-

Jean établirent un lieu d'accueil et de soin à Paris-l'Hôpital. Plus tard encore, cet ancien tracé gaulois était très fréquenté par les voyageurs pressés qui ne voulaient pas passer par Autun. En 1759, l'ambassadeur vénitien Lippomano descend vers Châlon en passant par Saulieu, Molinot, La Rochepot et Saint-Aubin. Courtépée confirme que la grande route de Paris-Lyon passait par Molinot. **Ce ne fut qu'à la fin du XVIIIème siècle que fut ouverte la route par Ivry.**

Après le chaos des invasions le peu de sécurité des chemins devint un obstacle aux voyages et au courrier. Il faudra attendre le XIème siècle pour que la circulation reprenne avec les pèlerinages qui entraînaient les foules sur les chemins. Longtemps la liberté de route était totale et les transporteurs indépendants. Les routes de la Bourgogne étaient alors essentiellement utilisées par les chevaucheurs des Ducs, la Poste des moines de Cluny et de Cîteaux, les messagers de l'Université et ceux des villes transportant le courrier payés par les destinataires.

Louis XI mit au point en 1464 le système des relais qui perdurera jusqu'en 1848, où apparurent le chemin de fer et les premiers timbres. Le service des postes fut d'abord prohibé aux particuliers, puis autorisé en 1484. Entre Saulieu et Chagny, on relève les relais du Maupas (13km), Arnay-le-Duc (15 km), Ivry-en-Montagne (17 km), La Rochepot (10 km). (depuis La Rochepot on pouvait gagner Beaune en un relais), enfin Chagny (12 km). Si la poste existait déjà, elle devint donc une institution réglementée. **Les Maîtres de poste** dont les charges s'achetaient étaient tenus pour responsables de la réception du courrier et de sa distribution, et aussi pour celle des paquets. Ils assuraient même la conduite des prisonniers à la charge des receveurs et seigneurs haut-justiciers ; et ils acheminaient les papiers relatifs aux procès civils et criminels. Enfin, ils avaient le droit de tenir des bureaux et entrepôts de marchandises. Ils étaient fort bien rémunérés et selon la région se livraient à toute sorte de trafics.

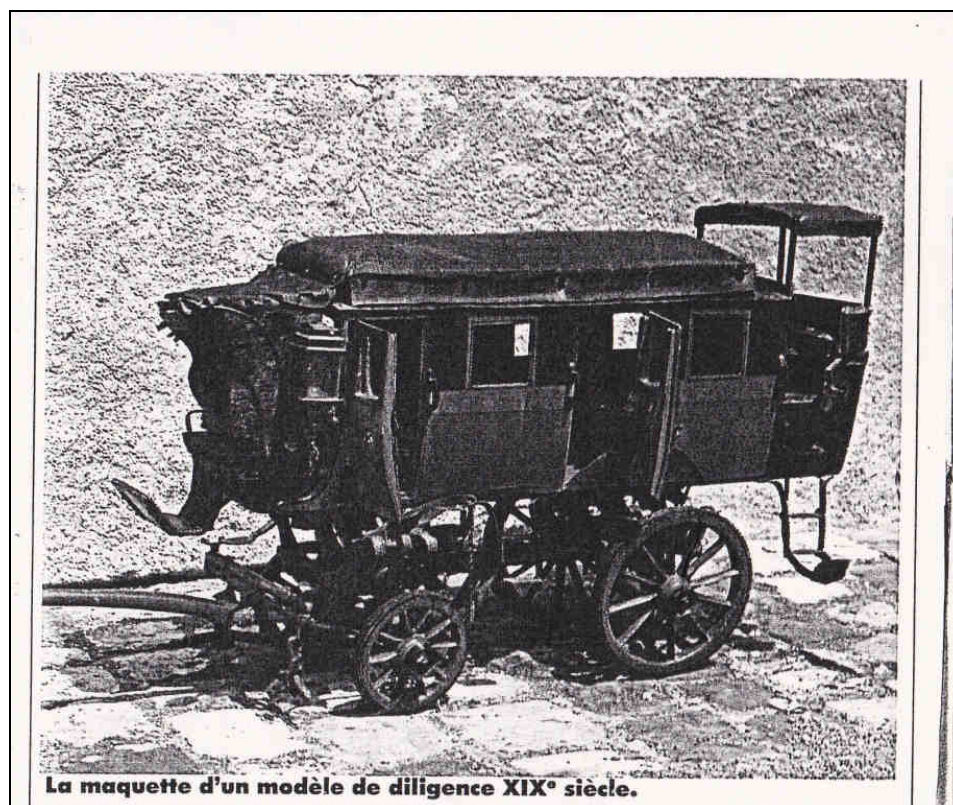
Le voyage en diligence et les relais de poste

Les relais de voyageurs s'effectuaient de 8 h à 20 h, ou encore entre deux soleils. Les « **grands-courriers** » étaient assurés par des estafettes au galop, les « **courriers en relais** » au trot. Les passagers devaient être munis de passeports. Ils étaient transportés dans des diligences remorquées par six chevaux. Elles comprenaient quatre parties : à l'avant la **Banquette** où se tenait le conducteur, représentant de la compagnie, qui accompagnait le véhicule durant tout son parcours, alors que les postillons changeaient à chaque relais auquel ils étaient attachés. Ils ramenaient, à pied, leurs chevaux en les tenant par la bride. Sur la banquette restaient libres deux places qui pouvaient être occupées à prix réduits par des passagers. Derrière la banquette, on trouvait le **Coupé**, sorte de cabine de première classe réservée à trois ou quatre voyageurs de qualité. Derrière le coupé, l'**Intérieur**, auquel on accédait par une portière différente, où six voyageurs pouvaient tenir, et enfin à l'arrière de la voiture, la **Rotonde**, surélevée à accès séparé, elle aussi, exposée aux intempéries, comportait une seule banquette où pouvaient trouver place trois passagers de classe très secondaire.

Les voyages n'étaient pas de tout repos, d'abord parce que les accidents étaient fréquents (4000 en 1840) : bris de timonerie, bascules dans les fossés... Une mallette d'outils de dépannage était à bord, comportant cric, masses, pinces... Mais surtout un autre danger menaçait les diligences isolées : celui des agressions, suivies de vol. Elles pouvaient survenir, notamment entre Arnay et Ivry, et sur les Chaumes d'Auvenay désertiques où les voleurs se, cachaient dans les bois immenses qui allaient jusqu'à Dijon. Ainsi, une brigade de la maréchaussée fut-elle installée à Ivry, destinée à escorter les diligences de Paris-Lyon, ce qui prouve bien la fréquence des attaques subies antérieurement.¹¹

¹¹THEVENOT (Christian) : « *Les Compagnons de l'Asphodèle* », roman historique paru en 1993, réédité en 2013 sous le titre « *Avec Lamartine* », Editions du Net

Les **postillons** appartenait à un seul relais, revêtus de tenues quasi militaires, indiquant leur numéro. Le Livre de poste que les clients pouvaient acheter 4 fr donnait tous les renseignements sur les distances entre relais, le prix, et la nécessité de renforcer l'attelage, comme à Ivry où le « ver d'Ivry » présentait une pente raide pour accéder aux Chaumes d'Auvenay. L'argent recueilli par ces ventes du Livre de poste servait à indemniser les postillons de leurs accidents, et à leur procurer une retraite, première mesure de caractère social connue.



La maquette d'un modèle de diligence XIX^eme siècle
(Ancien musée de la Poste à Amboise, auj. à Paris, rue de Vaugirard)

Outre les diligences, il survenait de temps à autre **la malle-poste** toujours au galop, ayant priorité absolue sur tous les autres convois : elle était au service des dirigeants ou des hommes d'État ; un attelage devait être tenu prêt, une heure avant son arrivée : le maître de poste en était avisé une heure avant par un cavalier au clairon caractéristique. Le changement d'attelage ne devait pas excéder deux à trois minutes.

Depuis **Saulieu**, on pouvait opter pour Autun : le relais, mis en place en 1775 comportait seize chevaux permettant d'aller à Autun, à Dijon, ou à Arnay, future destination de la RN6.

Au **Maupas**, à 15 km, les postillons comme les conducteurs pouvaient enfile dans leurs bottes de petits pistolets à crosse pliante, pour se protéger des agressions. L'un des bandits était au grand cœur et redistribuait aux pauvres des environs une partie de ses gains, ne laissant aux voyageurs que de quoi gagner le prochain relais.¹²

¹² Ce personnage haut en couleurs a inspiré le héros principal du récit intitulé « *Les Compagnons de l'Asphodèle* », dans lequel l'auteur imagine un retour de Paris en diligence, retour qui se termine mal pour ces quelques voyageurs, notamment pour deux écrivains bourguignons du XIX^eme siècle: le poète Lamartine rejoignant son château de Montculot, et le poète beaunois surtout connu pour ses excentricités, Xavier Forneret...

A **Arnay-le-Duc**, à 10 km, un relais de 18 chevaux, fut installé en dépit des gens d'Autun qui voulaient conserver le passage des diligences, pour recevoir aussi les lettres distribuées par un facteur. Autrement le courrier y était adressé une fois par semaine comme à Dijon.



Relais du Maupas (cliché de l'auteur).



Relais d'Ivry-en-Montagne (cliché de l'auteur).

A **Ivry**, à 17 km, le relais fut installé en 1783 ; le maître de poste en 1830 a été Louis-Edme Pannetier, l'un de nos arrière-grands-oncles, ami du président Sadi-Carnot, dont nous avons conservé une lettre. Le relais comportait deux postillons, 10 chevaux, 4 mallières, 5 porteurs, et un bidet officiel, mais il tenait en réserve 12 autres chevaux. Vingt ans plus tard, il y avait quatre postillons et un monteur à défaut, et 18 chevaux. La proximité du « ver d'Ivry » dont la pente était raide justifiait un ou deux chevaux de renfort. Outre ses fonctions de maître de poste, Louis avait un commerce actif de bois, vendait du tabac, hébergeait les voyageurs et organisait les réunions politiques de son ami Sadi.

A **La Rochepot**, à 10 km, un relais permettait de gagner Beaune en une journée. Sinon la route de Lyon, future N6 conduisait à **Chagny** en 12 Km. Ouvert en 1736, il communiquait aussi avec Givry vers Charolles. C'était un important relais avec 30 chevaux, en raison de la double destination : Chalon pour Lyon et le Brionnais par Charolles.

Jusque vers 1842, ces différents relais fonctionnaient à merveille, jusqu'à ce que la nouvelle de l'arrivée du chemin de fer remît tout en question. Les maîtres de poste, exemptés de taille et de l'impôt du I/10ème prospéraient. Des deux projets, l'un conciliateur, le second conservateur, aucun n'aboutit ; les Chambres, les Commissions se succédèrent, sans succès, ni solution acceptable. Les relais fermèrent les uns après les autres au fur et à mesure de la progression des voies ferrées. La République commençait de faire connaître son incapacité à résoudre des problèmes simples.

La RN6 emprunte sensiblement la route des diligences

Dès 1810 le tronçon Saulieu-Chagny s'impose pour son avantage géographique à Napoléon soucieux de l'acheminement rapide des troupes vers l'Italie. Ce tracé devint aussi le chemin de choix vers le Midi des Parisiens lorsqu'à partir de 1936 ils purent profiter de congés payés. La N6, dès 1930, connut la révolution du macadam, puis les belles courbes, les ponts modernes, la griserie de la vitesse. Rien de particulier ne vint la perturber, sinon en septembre 1944 où la lamentable Wehrmacht, en loques, poursuivie par les chars de Delattre de Tassigny, rejoignit la colonne des fuyards sur les chaumes d'Auvenay où survint le massacre : nous avons vu passer à Montceau une impressionnante colonne de soldats en guenilles, quelques-uns sans casque, dont des gamins qui pleuraient, d'autres sur des ânes ou sur des percherons volés aux paysans, beaucoup à pied...Quelle tristesse sur cette mythique route des vacances populaires ! De nos jours, malgré les plus belles inventions de l'État en matière de circulation comme les ronds-points en pleine campagne, l'éthylotest et les radars, la Nationale, si elle conserve la faveur du trafic local, n'est cependant plus celle des vacances : depuis l'ouverture de l'autoroute A6 en 1970, la RN qui suit le même tracé connaît le déclin, les Parisiens et les touristes étrangers cédant à la séduction irrésistible du gain de temps.

Sources :

EXTRAIT DE L'INSTRUCTION GENERALE DES POSTES, Poste aux chevaux, Imprimerie royale, Paris, 1833

LIVRE DE POSTE pour l'an 1840, qui se trouve à Paris chez les Concierges de l'Administration des Postes et à la Poste aux chevaux, rue Pigalle (sic) N° 2, Paris, Imprimerie royale, 1840

REGISTRE D'ORDRE ET DE POLICE du relais d'Ivry tenu par Louis Edme Pannetier, Maître de poste (Archives personnelles)

JOUHAUD, *DEUX PROJETS sur le MAINTIEN DES POSTES EN FRANCE*, présenté par Jouhaud à la Commission pour le maintien des relais avec l'établissement des chemins de fer

NOGARET (Pierre), « Histoire de la Poste en Bourgogne des origines à 1793 », Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon, Tome CXIII, 1960

THEVENOT (Emile et Christian), « Les voies romaines de la Cité des Eduens », *Latomus, Revue d'études latines*, Bruxelles, 1969

THEVENOT (Christian et Emmanuel), « Un épisode de la deuxième guerre mondiale à Montceau », *Bulletin municipal de Montceau-Echarnant*, n° 2, janvier 2010

Christian Thevenot

Témoignage sur la N 6 avant 1939

Le tronçon de la RN6 entre Arnay et Chagny, que j'ai connu dans mon enfance, était bien différent de la belle route large et rapide d'aujourd'hui. Ma famille avait l'habitude de l'emprunter en automobile lorsque nous allions faire des achats à Chalon-sur-Saône où nous aimions retrouver une tante. C'était une route bombée qui traversait allègrement les villages où les activités artisanales et commerçantes étaient encore fort nombreuses en ce temps-là. Je vous invite donc à monter dans la « torpédo » de mon papa pour revivre avec moi un de ces déplacements mensuels chaque fois si exaltant pour notre famille !

Après un parcours sinueux à travers la campagne, nous atteignons la RN6 familière aux habitants du Pays d'Arnay. Dans cette localité, elle franchissait le pont sur l'Arroux avant de tourner presque à l'équerre devant le restaurant actuellement « Chez Camille », passait devant l'Hôtel Terminus et, enfin, s'élançait vers la Côte de Barive en direction de Lacanche. La proximité de ce village industriel nous était annoncée par une construction bizarre sur la gauche, la « Faisanderie, vaste espace grillagé dans le haut et comprenant une bâtisse couverte de chaume : c'est là que le maître de forge de Lacanche faisait élever des perdrix et des faisans, à côté d'une meute de chiens dévolus au plaisir de la chasse.

Dans le village de Lacanche, l'animation liée au passage de la nationale s'ajoutait à celle de la vie quotidienne typique d'avant-guerre. Après être passé devant le coquet bureau de poste situé sur la gauche, la route franchissait un pont sur la rivière « La Canche » qu'on appelait le « Pont des Fainéants » parce que, en fin de journée, les jeunes gens aimaient s'y retrouver pour le plaisir de discuter ensemble, longuement assis sur le parapet. Après avoir dépassé le Café Jacquelin, cet autre lieu de convivialité, la nationale effectuait une grimpette dont le côté gauche était signe d'activités variées : celles du bourrelier, de l'épicier, du boulanger du maréchal-ferrant et même du menuisier qui fabriquait aussi les cercueils !... Toute cette vie locale, si elle incitait l'automobiliste à ralentir, amenait surtout les habitants à prêter attention à la circulation. Et ceci d'autant plus qu'après la guerre de 14-18, les directeurs de l'usine Coste avaient fait édifier une ligne de maisons ouvrières dites « Maisons neuves » le long de la route nationale, en direction d'Arnay et surtout à la sortie du village vers Ivry.¹³

Tout en filant en direction de cette localité, la nationale présentait à certains carrefours des croix qui servent encore de repères aujourd'hui. A l'intersection de la route vers Autun d'un côté, et vers Bligny-sur-Ouche de l'autre, s'élève sur notre droite la Croix de fonte ; un peu plus loin, également à droite, la Croix Noël marque l'embranchement vers Saussey et Jours-en-Vaux. Sur plusieurs kilomètres, la nationale file entre de gras pâturages où paissent des troupeaux de vaches blanches, avant de pénétrer à Ivry-en-

¹³ LEBLANC Bernard « *Un village industriel en 1900, Lacanche en Côte d'Or* », 1984, Ed. de Saint-Seine l'Abbaye.

Montagne par une descente si rapide qu'en 1947 les Ponts-et-Chaussées y firent sceller par l'entreprise Moingeon des bordures de ciment le long des trottoirs pour mieux lutter contre le ravinement. L'activité commerciale liée au passage de la nationale était intense dans ce village, avec un hôtel important, un garage, une épicerie, un café-boulangerie qui avait été l'ancien relais de poste du XIXe siècle, une boucherie et même encore un maréchal-ferrant : il fallait bien que les voyageurs reprennent leur souffle avant d'attaquer à la sortie du pays le « ver d'Ivry » qui n'était pas encore écrêté !

La « torpédo » de papa peinait toujours pour monter la rude côte ! J'entends encore les ratés qui précédaient l'arrêt ! Je vois le pauvre conducteur endimanché démontant le carburateur pour souffler dans le gicleur afin d'en expulser les impuretés du carburant de cette époque. Mais la voiture finissait toujours par repartir, avant d'entamer une petite descente, en délaissant sur la gauche la route des Chaumes d'Auvenay. Ensuite il fallait remonter vers le site bien nommé de « Bel Air » balayé par le vent : il n'y avait pas encore les constructions suscitées par la circulation dense vers le Midi pour retenir les vacanciers désireux de refaire un plein de carburant ou tentés par une restauration rapide. Je me souviens surtout du fameux Bois de Feuillot sur la gauche parce qu'il m'inspirait toujours une crainte qui devenait une hantise lorsque nous revenions à la nuit tombée de Chalon. Ne disait-on pas que des bandits se cachaient dans ces bois pour surprendre les automobiles tardives et même les poids lourds encore rares à cette époque. En lisant le récit que le Dr Thévenot a intitulé « Les Compagnons de l'Asphodèle », j'ai compris que cette crainte était liée au souvenir des attaques de diligences par une bande locale ayant sévi dans ces parages au XIXe siècle !

Mais voici qu'il fallait aborder la descente des lacets de la Rochepot d'où l'on jouissait d'une vue magnifique sur les toits polychromes du château. Cependant le conducteur devait prêter toute son attention au dangereux croisement avec la route de Nolay Auxey-Duresses, avant de remonter la côte pour redescendre vers Gamay. Il n'y avait donc jamais de route plate sur ce parcours tant qu'on n'avait pas délaissé Saint-Aubin sur la gauche pour passer sous le pont de Paris et atteindre Chagny. Mais dans cette petite ville, nous rencontrons de nouvelles difficultés car, soudain, la nationale tournait à la perpendiculaire pour pénétrer au cœur du bourg où se produisaient de mémorables embouteillages ! C'était un vrai problème pour les habitants s'ils voulaient traverser la chaussée entre les bouchons !... Ensuite, la route remontait vers le restaurant Lameloise déjà très réputé, avant de filer enfin sur Chalon. Ouf ! vive la liberté reconquise avec notre rythme de croisière !

Avant la guerre de 39-45, plusieurs projets d'amélioration de la nationale furent ébauchés : certains ont été commencés mais pas toujours achevés, notamment les déviations de Lacanche et d'Ivry. Mais si ces projets restèrent longtemps en sommeil, on a fini par les réaliser après la guerre pour permettre à la N6 d'acheminer des flux de voitures de plus en plus denses sur la route des vacances vers le Sud. Mais ces progrès dans le tracé de cette nationale ne l'ont pas empêchée d'être déclassée en départementale lorsqu'elle fut doublée par l'A6 inaugurée par le Président Pompidou. Pour la circonstance, il avait roulé à vive allure sur le viaduc de Pont d'Ouche, avant de s'arrêter sur l'aire de Savigny-lès-Beaune, admirant le paysage avec une satisfaction visible, alors que la N6 allait entamer son déclin avec la mort lente de Bel Air.

Yvonne Moingeon

NB : Bernadette BLANDIN reporte sa conférence sur Xavier Forneret (voir bulletin N° 123), au dimanche 13 octobre 2013 à 16 h, à l'Athénæum, place Carnot à Beaune

Les sociétés savantes face à la Révolution digitale

Nées pour les plus anciennes aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles et pour leur grande majorité sous la Monarchie de Juillet ou le Second Empire, les sociétés savantes ont souffert des deux grands conflits mondiaux mais sont désormais confrontées à un mal sourd et très différent : la « Révolution digitale ».

Que doivent-elles faire ? Comment doivent-elles s'y prendre face à l'émergence et à la profusion des sources de diffusion et de publication ? Comment doivent-elles appréhender les nouveaux moyens de communication, les questions de numérisation, la mise en ligne, les questions de droit et de propriété, l'usage des réseaux sociaux Facebook, Twister... ? Nos patrimoines (collections, publications) sont énormes. Le moment n'est-il pas enfin venu de les mettre à la portée de tous et à tout moment ?

Le sujet est tellement important qu'il a fait l'objet d'une Journée d'information autour des publications en ligne des sociétés savantes, co-organisée par le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) le 19 juin 2013, à Paris Bibliothèque nationale de France - Petit auditorium. Le titre en était : *sociétés savantes aux défis du numérique et de la valorisation du patrimoine des territoires*. La totalité des débats sous forme de VIDEO est en ligne à l'adresse suivante :

http://www.bnf.fr/fr/professionnels/journees_poles_associes/a.jp_num_societes_savantes_2013.html

Ces thèmes ne sont pas encore vitaux pour nos sociétés. Pourtant ils le deviendront nécessairement d'ici 2030-2035, sous le double effet de l'évolution des mentalités et de la progression continue des technologies. Les sociétés savantes pourraient ainsi voir leur statut remis en cause et leur avenir très compromis. Tellement décalées, elles pourraient alors se « momifier » lentement et, pire, tomber en poussière.

Les débats ont été variés et parfois très intenses. Que vont devenir les collections des sociétés ? Comment doivent-elles être valorisées ? Que faire des publications anciennes : doivent-elles être systématiquement mises en ligne jusqu'à quel moment ? Comment doit-on construire le (les) site(s) internet des sociétés ? Que doit-on y trouver ?

Un pays ? Un arrondissement ? Un département ? Seront-ils encore longtemps des espaces crédibles dans vingt ans ? N'est-il pas grand temps de « mutualiser » toutes sortes d'outils et de travaux souvent pénibles à réaliser par des sociétés sans moyens humains et ou financiers ?

Va-t-on vers un portail national de ressources numérisées des publications savantes ?

La question perturbe beaucoup de générations mais le papier sera-t-il éternellement le support unique pour les publications ? Basculera-t-on vers une « dématérialisation totale » des supports ? Quand cela ? Alors que la question choque aujourd'hui même les plus audacieux d'entre nous.

Nos lointains lecteurs se moqueront – certainement – de tant d'hésitations face aux évidences et aux évolutions qu'ils constateront d'ici 2025 à 2050.

Quel sera le sort des Sociétés savantes face à l'évolution spectaculaire et à la popularisation croissante des réseaux sociaux ? Je constate chaque jour et parfois avec le sourire la notoriété croissante de notre société sur TWITTER. Des adolescents, des jeunes Beaunois de 20-30 ans qui n'avaient aucune idée de notre existence et qui nous côtoient grâce à @histoirebeaune.

N'est-ce pas « au moins en partie » dans ces nouveaux creusets qu'on recrutera demain et après-demain les futurs adhérents de notre CBEH CHVV ?

Les participants à cette journée ont conclu à l'émergence d'une véritable sociabilité érudite numérique. L'un des intervenants a parlé avec audace mais tellement de justesse d'e-rudition.

Jamais sans doute nos sociétés n'ont été autant secouées sur leurs fondations. Pourtant n'est-ce pas une immense chance de les sortir de leur anonymat et, tout en valorisant un patrimoine souvent riche et abondant, de les faire basculer pleinement dans notre époque ? A votre avis ?

Michel Ropiteau